



## Protection des consommateurs en matière de transport aérien

Paris, le vendredi 26 janvier 2007

ministère  
des Transports  
de l'Équipement  
du Tourisme  
et de la Mer



Cabinet  
du ministre



ministère des Transports  
de l'Équipement, du Tourisme  
et de la Mer



ministère délégué au Tourisme

Communiqué de presse

### Trois compagnies aériennes reçoivent le label « Horizon ».

Dominique PERBEN, ministre des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer et Léon BERTRAND, ministre délégué au Tourisme ont décidé la mise en place d'un label aérien, destiné à garantir un haut niveau de sécurité et une qualité de prestations des compagnies aériennes.

Ce Label « Horizon » élaboré à l'initiative du Comité National pour la sécurité et la transparence dans les transports aériens touristiques (CNTT) a été présenté par les ministres au mois de septembre 2006. Son haut niveau d'exigence représente, pour les compagnies qui en seront détentrices, un signe d'excellence sur le marché du secteur aérien, et pour le consommateur une garantie que ces dernières respecteront les critères du cahier des charges en matière de normes de sécurité -particulièrement strictes- de transparence de l'information et de qualité des prestations pendant le voyage.

Les premiers audits d'évaluation ont été réalisés fin 2006 par « Afaq Afnor Certification », organisme missionné à cette fin.

La Commission Afaq Afnor Certification composée de représentants spécialisés dans le transport aérien (État, représentations institutionnelles des acteurs du secteur du tourisme et des compagnies aériennes, associations de consommateurs) s'est réunie pour la première fois ce vendredi 26 janvier 2007.

Elle a porté René-Marc CHICKLI, Président du Centre d'Etude des Tours Opérateurs (CETO) à sa présidence.

La commission a par ailleurs rendu un avis favorable à la labellisation de trois premières compagnies aériennes :

- Aigle Azur,
- Air Méditerranée,
- Europe Airpost,

D'autres compagnies actuellement en cours d'audit seront susceptibles d'être labellisées dans les prochaines semaines. Ces premières labellisations marquent une nouvelle étape en matière d'information et de transparence sur la sécurité aérienne, l'une des grandes priorités du gouvernement.

---

#### Contacts presse

#### **Cabinet de Dominique PERBEN**

Corinne MEUTEY

01 40 81 72 36

Laurence LASSERRE

01 40 81 31 59

#### **Cabinet de Léon BERTRAND**

Victoire du LUART-MARNIER

01 44 49 80 53

---

[www.equipement.gouv.fr](http://www.equipement.gouv.fr)